



## FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

**PROGRAMME:**      **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES POUR  
LE SUIVI DES OMD ET MESURE DES RÉSULTATS**

**PAYS:**              **MULTINATIONAL: 40 PAYS MEMBRES REGIONAUX  
PARTICIPANTS**

---

### RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROGRAMME

*Date: 15 décembre 2011*

<b>Équipe d'évaluation</b>	<p><b>Membres de l'équipe:</b></p> <p>M. B. Kokil                      Chef de division, ESTA 1; M. O. Chinganya              Chef de division, ESTA 2; Mme A. Nabalamba          Statisticien principal, ESTA 2; M. R. Ngong                     Consultant, ESTA 0</p> <p><b>Directeur sectoriel:</b>        Mr. C. L. Lufumpa, ESTA</p>
<b>Pairs évaluateurs</b>	<p>P. Ondiege (EDRE) R. Situmbeko (OWAS) C. Nkhata (OSAN) F. Kamau (GECL) S. Muller (ORWB) A. de Roquefeuil (EADI) A. Moummi (EDRE) M. Yaro (ORPF) A. Ayad (ORPF)</p>

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Sigles et Abréviations .....</b>	<b>i</b>
<b>Informations sur le Don .....</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du Programme.....</b>	<b>iii</b>
<b>Cadre logique axé sur les résultats.....</b>	<b>iv</b>
<b>Échéancier de la gestion du programme.....</b>	<b>viii</b>
<b>I. ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION .....</b>	<b>1</b>
1.1 Liens du programme avec les stratégies et les objectifs nationaux et régionaux .....	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque.....	2
1.3 Coordination entre bailleurs de fonds .....	2
<b>II. DESCRIPTION DU PROGRAMME.....</b>	<b>3</b>
2.1 Composantes du programme.....	3
2.2 Solutions techniques retenues et autres options étudiées .....	5
2.3 Type de programme .....	5
2.4 Coût du programme et modalités de financement.....	5
2.5 Domaine et population visés par le programme.....	7
2.6 Processus participatif pour l'identification, la conception et l'exécution du programme, notamment la participation active du secteur privé et de la société civile .....	7
2.7 Expérience du Groupe de la Banque et enseignements tirés et pris en compte dans la conception du programme .....	8
2.8 Indicateurs de performance du programme.....	8
<b>III. FAISIBILITÉ DU PROGRAMME .....</b>	<b>9</b>
3.1 Performance économique et financière.....	9
3.2 Impacts environnementaux et sociaux .....	9
<b>IV. EXÉCUTION .....</b>	<b>10</b>
4.1 Modalités d'exécution.....	10
4.2 Suivi .....	11
4.3 Gouvernance .....	12
4.4 Viabilité.....	12
4.5 Gestion des risques .....	12
4.6 Accumulation du savoir .....	13
<b>V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ LÉGALE.....</b>	<b>14</b>
5.1 Instrument juridique.....	14
5.2 Conditions liées à l'intervention de la Banque .....	15
5.3 Conformité avec les politiques de la Banque.....	15
<b>VI. RECOMMANDATION.....</b>	<b>15</b>
<b>APPENDICE 1 : Cartographie du programme .....</b>	<b>16</b>

## ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(En octobre 2011)

1 UC = 1,56 USD

## ANNEE BUDGÉTAIRE

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
BAPS	Plan d'action de Busan sur les statistiques
BIsD	Banque islamique de développement
BNS	Bureau national de statistique
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Commission économique des États d'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Est
CFS	Centre de formation statistique
COMESA	Communauté des États d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe
CSRR	Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique
CUA	Commission de l'Union africaine
DFID-RU	Département pour le développement international, Royaumes Unis
EAC	Communauté Est - Africaine
EASTC	Centre de formation statistique pour l'Afrique Centrale
ENEA	École nationale d'économie appliquée (Sénégal)
ENSEA	École nationale de statistique et d'économie (Côte d'Ivoire)
FAD	Fonds africain de développement
FMI	Fonds monétaire international
IFRS	Normes internationales d'information financière
IHSN	Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages
ISC	Indicateur Sectoriel Clé
ISAE	Institut de statistique et d'économie appliquée (Ouganda)
ISSEA	Institut sous régional de statistique et d'économie appliquée (Cameroun)
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
OSR	Organisation sous régionale
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au XXI <sup>e</sup> siècle
PCI	Programme de comparaison international
PMR	Pays membre régional
PRESS	Rapport du partenariat à l'appui de la statistique
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PSA	Programme statistique accéléré
RCS	Renforcement des capacités statistiques
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SCN	Système de comptabilité nationale
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SNDS	Stratégie nationale de développement des statistiques
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
UNSD	Division de statistique des Nations Unies

## INFORMATIONS SUR LE DON

### *Informations sur le client*

BÉNÉFICIAIRES DU DON :	40 PMR
ORGANE D'EXÉCUTION :	Bureaux nationaux de statistique (BNS) au niveau national ; organisations sous régionales (OSR) (AFRISTAT, COMESA, EAC, CEEAC, CEDEAO, SADC) au niveau sous régional ; et cellule de coordination régionale au niveau régional. Les centres de formation statistique (CFS) exécuteront les activités de formation.

### *Plan de financement*

Source	Montant (millions d'UC)	Instrument
FAD (pour les PMR éligibles au FAD)	20,0	Allocation de don pour les opérations régionales
BAD (en nature) *	7,3	Budget administratif
PMR	4,2	Budgets nationaux
ACBF	4,1	Don
Japon JICA	1,0	Don
DFID-RU**	10,0	Don
Fondation Gates**	7,3	Don
Autres bailleurs de fonds**	10,3	Don
<b>Coût total</b>	<b>64,2</b>	

\* Représente le temps du personnel de l'ESTA, et pas celui des autres membres du personnel, ainsi que les dépenses de bureau, comme celles de communication, d'espace de bureau, etc.

\*\* Les échanges de vues sont bien avancés

Informations clés sur le financement de la BAD : Sans objet

Monnaie du don : UC

### *Échéancier – Principales étapes*

Approbation de la Note conceptuelle	:	Novembre 2011
Approbation du rapport d'évaluation	:	Décembre 2011
Approbation du don par le Conseil	:	Janvier 2012
Entrée en vigueur	:	Février 2012
Dernier décaissement	:	Juillet 2013
Achèvement	:	Décembre 2013

## Résumé du Programme

### *Vue générale du Programme*

- **Nom et portée :** Le programme (« Renforcement des capacités statistiques pour le suivi des OMD et la mesure des résultats » ou SCB III) portera sur les pays éligibles du FAD de la région. Il met à profit les acquis de deux programmes antérieurs (SCB I et II), exécutés en 2004–2007 et 2009–2011 respectivement.
- **Résultats escomptés :** Le programme améliorera la qualité et la portée des statistiques officielles établies par les systèmes de statistiques nationaux, sous régionaux et régionaux. Il contribuera ainsi à une gestion économique plus efficace, un meilleur suivi des OMD et de la pauvreté, l'élaboration des politiques en connaissance de cause et reposant sur des informations factuelles, ainsi que des améliorations de la conception des futurs programmes et projets de la Banque.
- **Échéancier :** Le programme ira du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2013. Il est prévu une quatrième phase du programme (SCB IV), ou éventuellement la poursuite du SCB III, afin de maintenir la dynamique du renforcement des capacités statistiques, tout au moins jusqu'à la date cible de réalisation des OMD de 2015.
- **Bénéficiaires :** Les services nationaux de statistique de 40 PMR participants bénéficieront de l'assistance technique, de la formation et de l'investissement dans le renforcement des capacités. En outre, le programme appuiera également quatre organisations sous régionales (OSR) et cinq centres de formation statistique (CFS) investis d'un mandat régional. Les bénéficiaires seront tous les producteurs et utilisateurs de statistiques officielles, notamment : les organismes nationaux de statistique, les décideurs nationaux, les entreprises et les investisseurs, les chercheurs et les analystes, les citoyens des PMR, les OSR et les institutions de développement au plan national et régional, notamment la Banque.
- **Mode de participation :** Les PMR exécuteront le programme au niveau national, notamment par l'intermédiaire des organismes nationaux de statistique en tant qu'organisations faitières des systèmes nationaux de statistique. Conformément au Cadre du FAD-12, une attention particulière sera accordée aux États fragiles et sortant d'un conflit. Les activités dans les pays à revenu intermédiaire (PRI) seront financées essentiellement sur le Fonds d'assistance technique pour les PRI et consisteront surtout en une assistance technique et en échange des savoirs.

### *Évaluation des besoins*

- Le programme consolidera les acquis des SCB I et II, en renforçant les capacités et en améliorant la compilation, le traitement, la gestion, la diffusion et l'utilisation des statistiques officielles en Afrique. Plus particulièrement, il renforcera la mesure des résultats et le suivi des OMD. L'évaluation indépendante de SCB II a conclu que toutes les deux phases I et II ont en grande partie réussi, tout en recommandant que les phases futures favorisent une plus grande adhésion des pays et renforcent les principaux éléments des capacités statistiques, notamment l'archivage et la gestion des données, ainsi que l'organisation institutionnelle, domaines que vise le présent programme.
- L'évaluation a identifié la nécessité de mettre davantage l'accent sur les capacités statistiques, en particulier les intrants et les produits, par le biais d'un programme de travail de base. La conception du présent programme prend cela en compte au travers de ses cinq composantes. Toutefois, conformément au Plan d'action de Busan sur les statistiques, les pays participants détermineront leurs propres priorités et l'échelonnement des activités de renforcement des capacités, par l'intermédiaire de leurs stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS).

### *La valeur ajoutée de la Banque*

- La valeur ajoutée que la Banque peut apporter au programme repose sur quatre axes principaux : i) le programme met à profit et utilise les enseignements tirés par la Banque de la mise en œuvre des SCB I et II ; ii) le programme utilisera les infrastructures statistiques en place dans les PME, notamment le vaste réseau de partenaires actifs mis en place par la Banque ; iii) le programme s'inscrit dans la droite ligne de la culture de résultats de la Banque et de la promotion par elle de l'utilisation des statistiques pendant toute la durée de vie de ses projets et programmes ; et iv) la Banque a la capacité et le mandat nécessaires pour intervenir aux niveaux tant régional que national, ce qui constitue un élément clé du présent programme.
- Tout comme dans les autres phases, la Banque comptera en grande partie sur les compétences techniques au sein d'ESTA pour la mise en œuvre de ce programme. Elle est aussi bien placée pour mobiliser l'appui d'autres partenaires au développement, le cas échéant, pour contribuer à fournir l'assistance technique en vue de garantir la réussite du programme. À cet égard, la Banque mettra à profit les relations qu'elle entretient de longue date avec ses partenaires au développement, au plan tant régional que sous régional, pour développer les synergies.

### *Gestion du savoir*

- Les organismes et systèmes nationaux de statistiques continueront d'être les propriétaires des données statistiques. La qualité et la portée des statistiques aux niveaux sous régional et régional s'amélioreront à mesure que les pays adopteront et suivront les normes et directives sous régionales, régionales et internationales. Ces données constitueront une partie importante des propres processus d'évaluation et de suivi des résultats de la Banque et contribueront à améliorer l'efficacité de ses opérations, activités de recherche et conseils stratégiques à l'avenir.

## Cadre logique axé sur les résultats

<b>Pays et titre du programme :</b>		<i>Multinational:</i> Programme de renforcement des capacités statistique pour le suivi des OMD et la mesure des résultats				
<b>But du programme :</b>		Amélioration de la disponibilité, de la portée et de la qualité des statistiques sur la situation économique, sociale et environnementale de la population et des sociétés en Afrique, conformément aux normes internationales et régionales, appui de l'utilisation des statistique pour promouvoir le développement et la réduction de la pauvreté				
CHAÎNE DES RÉSULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTÉNUATION	
	Indicateur Sectoriel Clé (y compris ISC)	Données de référence (sept. 2011)	Cible (déc. 2013)			
IMPACT	<b>Impact</b> Contribution à l'amélioration de l'efficacité de la gestion économique, au suivi de la pauvreté, à la prise de décision en meilleure connaissance de cause et à l'amélioration de la conception des programmes et projets	Maintien des progrès dans la réduction de la pauvreté d'au moins 1%	44,0%	43,0%	Base de données de l'ONU sur les OMD	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Risque :</b> Les pouvoirs publics et autres utilisateurs peuvent ne pas faire confiance aux statistiques ou ne pas les utiliser pour renforcer les politiques. <b>Atténuation :</b> Les PMR sont accompagnés dans leurs efforts de production de statistiques conformes aux normes et recommandations régionales et internationales.</li> </ul>
	RÉALISATIONS	<b>Réalisation 1</b> Disponibilité améliorée des données économiques, sociales et environnementales aux niveaux national, sous régional et régional	Proportion des pays FAD incapables de rendre compte des cinq principaux indicateurs avec au moins deux observations en six ans (RNB par habitant ; ratio numérique de pauvreté ; taux net de scolarisation primaire ; taux de mortalité infantile ; accès à l'eau potable)	18%	10%	Base de données de la BAD
<b>Réalisation 2</b> Capacité accrue des systèmes nationaux de statistiques dans la région		Indicateur de la capacité statistique publié par la Banque mondiale – moyenne pour tous les pays	0,53	0,60	Base de données SCI de la Banque mondiale	

<b>RÉSULTATS</b>	<b>COMPOSANTE 1</b> <b>Résultat 1.1</b> Couverture et qualité des statistiques améliorées dans les domaines d'intervention du FAD	Pourcentage de PMR se conformant aux directives et critères internationaux/régionaux sur les statistiques dans au moins cinq domaines d'intervention du FAD	10%	15%	Évaluation par pays d'ESTA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque:</b> Les PMR peuvent ne pas être disposés ou aptes à mettre en œuvre des plans d'amélioration, par ex., en raison de contraintes budgétaires ou de main-d'œuvre.</li> <li>• <b>Atténuation :</b> Veiller à ce que les plans d'amélioration soient conformes à la SNDS et soient réalisables, compte tenu des contraintes actuelles et escomptées et plaider en faveur de la poursuite des investissements dans les statistiques par les bailleurs de fonds et les pouvoirs publics.</li> </ul>
	<b>COMPOSANTE 2</b> <b>Résultat 2.1</b> Couverture accrue des systèmes d'enregistrement des actes d'état civil et utilisation plus efficace de données	Pourcentage de PMR se conformant aux directives et normes internationales et/ou régionales sur l'enregistrement des actes d'état civil	15%	20%	Évaluation OMS/Réseau de métrologie sanitaire (HMN)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque :</b> Les partenaires au développement peuvent ne pas apporter les concours financiers attendus d'eux.</li> <li>• <b>Atténuation :</b> Veiller à ce que les partenaires au développement soient pleinement attachés au programme de résultats, au Plan d'action de Busan pour les statistiques et au suivi des OMD dans les PMR.</li> </ul>
	<b>Résultat 2.2</b> Couverture et qualité améliorées des statistiques sur la pauvreté	Pourcentage de PMR se conformant aux directives et normes internationales et/ou régionales sur les statistiques de la pauvreté	45%	55%	Base de données ONU/Division de statistique	
	<b>COMPOSANTE 3</b> <b>Résultat 3.1</b> Conformité accrue au SCN1993/2008	Pourcentage des PMR se conformant à plus de 80 % au SCN1993/2008	58%	60%	Division de statistique ONU/Base de données FMI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque :</b> L'aide peut être fragmentée et la coordination peut pâtir en raison du nombre élevé d'organisations différentes participant au programme</li> <li>• <b>Atténuation :</b> Adoption de la SNDS en tant cadre commun d'exécution et de coordination.</li> </ul>
	<b>Résultat 3.2</b> Couverture et qualité améliorées des statistiques des prix	Pourcentage des PMR se conformant aux normes du FMI/OIT	28%	57%	Rapports mondiaux et régionaux du PCI	
	<b>COMPOSANTE 4</b> <b>Résultat 4.1</b> Pays qui ont mis en place une archive nationale de données	Pourcentage des PMR qui ont mis en place une archive nationale de données	4%	20%	Base de données IHSN/ADP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque :</b> Les OSR et les CFS peuvent ne pas avoir la capacité nécessaire pour appuyer, suivre et superviser le programme dans les PMR.</li> <li>• <b>Atténuation :</b> La capacité des OSR et des CFS a déjà été renforcée dans les deux premières phases et le nouveau programme prévoit une formation et de l'assistance technique supplémentaires. Dans les pays de la SADC les dons aux pays seront gérés directement par ESTA.</li> </ul>

	<p><b>Résultat 4.2</b> Les pays, les OSD et les organisations régionales diffusent les données par le biais d'un site web conformément à l'approche du « libre accès aux données »</p>	<p>Pourcentage de PMR diffusant les données par le biais d'un site web conformément à l'approche du libre accès aux données</p>	<p>25%</p>	<p>50%</p>	<p>Base de données IHSN</p>	
	<p><b>COMPOSANTE 5</b> <b>Résultat 5.1</b> Les pays élaborent et mettent en œuvre les SNDS</p>	<p>Pourcentage de PMR élaborant, mettant en œuvre et actualisant une SNDS</p>	<p>54%</p>	<p>60%</p>	<p>Base de données PARIS21 sur les SNDS</p>	
	<p><b>Résultat 5.2</b> Mécanismes efficaces en place pour la coordination des systèmes nationaux de statistiques</p>	<p>Pourcentage de PMR ayant mis en place un mécanisme efficace de coordination pour les statistiques</p>	<p>60%</p>	<p>75%</p>	<p>UNSD</p>	

## Cadre logique axé sur les résultats (suite)

COMPOSANTES	INTRANTS
<p><b>Composante 1 – Amélioration des statistiques dans les domaines d'intervention du FAD</b> Amélioration de la couverture, de la fiabilité, de la régularité et de la disponibilité des statistiques dans des domaines comme l'agriculture et le développement rural, la gouvernance, les infrastructures, le genre, le commerce, l'environnement et le changement climatique. Les pays identifieront et mettront en œuvre des plans d'amélioration dans ces domaines, conformément à leurs SNDS, assortis de cibles et de jalons précis.</p>	<p><b>Composante 1</b> Assistance technique Formation Normes et guides méthodologiques Ateliers régionaux et sous régionaux</p>
<p><b>Composante 2 – Amélioration des statistiques sociales, du suivi et de l'analyse de la pauvreté</b> Amélioration de la couverture, de la fiabilité, de la régularité et de l'accès des statistiques dans les domaines tels que l'évolution démographique, la pauvreté et le bien-être ; et l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des données des sources administratives, en particulier l'enregistrement des actes d'état civil. Les pays identifieront et mettront en œuvre des plans d'amélioration dans ces domaines, conformément à leur SNDS, assortis de cibles et d'échéances précises.</p>	<p><b>Composante 2</b> Assistance technique Formation Normes et guides méthodologiques Ateliers régionaux et sous régionaux</p>
<p><b>Composante 3 – Amélioration des statistiques macroéconomiques</b> Amélioration de la couverture, de la fiabilité, de la régularité et de la disponibilité des statistiques macroéconomiques, conformément aux recommandations internationales, telles que le SCN2008. Les pays identifieront et mettront en œuvre des plans d'amélioration dans ces domaines, conformément à leur SNDS, assortis de cibles et d'échéances précises.</p>	<p><b>Composante 3</b> Assistance technique Formation Normes et guides méthodologiques Ateliers régionaux et sous régionaux</p>
<p><b>Composante 4 – Amélioration de la gestion, de l'archivage et de la diffusion de données</b> Amélioration de la gestion, de l'archivage, de la documentation et de la diffusion des statistiques dans tous les domaines aux niveaux national, sous régional et régional, au moyen de nouveaux outils et technologies, le cas échéant. Les pays identifieront et mettront en œuvre des plans d'amélioration dans ces domaines conformément à leur SNDS, assortis de cibles et d'échéances précises.</p>	<p><b>Composante 4</b> Assistance technique Formation Normes et guides méthodologiques Ateliers régionaux et sous régionaux Équipement des TI</p>
<p><b>Composante 5 – Amélioration de la planification, coordination et gestion des systèmes nationaux de statistiques</b> Amélioration de la capacité des systèmes nationaux de statistiques à concevoir et mettre en œuvre des stratégies efficaces de développement des statistiques. Amélioration et développement des mécanismes de coordination et de renforcement de la capacité de gestion par la formation et l'assistance technique.</p>	<p><b>Composante 5</b> Assistance technique Formation Normes et guides méthodologiques Ateliers régionaux et sous régionaux</p>

## Échéancier de la gestion du programme

Principales étapes	2012				2013				2014			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1			
Approbation du Conseil												
Signature du protocole de don												
Signature des accords avec les OSR												
Satisfaction des conditions d'entrée en vigueur et premier décaissement												
Lancement du programme/formation des équipes de coordination du programme dans les domaines de la gestion financière et de la passation de marchés												
Préparation de manuels au niveau régional												
Décaissement des fonds aux PMR												
Présentation des plans de mise en œuvre												
Deuxième tranche de fonds												
Rapports trimestriels et annuels d'exécution et de décaissement												
Missions de supervision de la Banque												
Audit												
Revue à mi-parcours												
Rapport de fin d'exécution												

# **RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BAD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION VISANT L'OCTROI D'UN DON POUR UN PROGRAMME MULTINATIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES POUR LE SUIVI DES OMD ET LA MESURE DES RÉSULTATS**

---

La Direction soumet le rapport et la recommandation ci-après sur une proposition d'octroi d'un don du FAD de 20 millions d'UC pour le financement de la troisième phase d'un programme multinational de « Renforcement des capacités statistiques pour le suivi des OMD et la mesure des résultats ». Le programme couvrira les 40 pays africains qui sont admis à bénéficier des ressources du FAD. C'est l'un des projets et programmes axés sur les biens publics régionaux (RPG) approuvés par OPSCOM au titre du Cadre de définition des priorités et de sélection des opérations régionales pour 2012. Il bénéficie d'une exonération du partage des coûts, parce qu'il a obtenu la meilleure note possible (12/12) pour l'admissibilité au titre du RPG tel que défini par les critères des phases I et II (voir Annexe technique C1).

## **I. ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION**

### ***1.1 Liens du programme avec les stratégies et les objectifs nationaux et régionaux***

1.1.1 Le programme de la Phase III de renforcement des capacités statistiques (RCS) appuie le renforcement des systèmes qui compilent, gèrent, diffusent et utilisent les statistiques officielles en Afrique, en tirant parti des acquis des deux premières phases (2004 à 2011). Les cinq composantes du programme sont étroitement liées aux objectifs enchâssés dans les stratégies nationales de développement des statistiques (SNDS), qui servent de cadres aux efforts de promotion des statistiques des PMR. Le programme répond également à un certain nombre d'initiatives régionales importantes, notamment les suivantes : le Cadre stratégique régional de référence (CSRR) pour le développement de la statistique en Afrique, adopté en 2006<sup>1</sup> par tous les PMR et les partenaires au développement; la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) ; et le Symposium sur le développement de la statistique en Afrique. Le programme s'inscrit dans le cadre des initiatives menées à travers le monde pour le renforcement des capacités statistiques, exposées dans le récent Plan d'action de Busan pour la statistique (BAPS). Ce plan d'action a été entériné au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Busan, en Corée, du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011.

1.1.2 Le Plan d'action de Busan fixe les orientations pour l'amélioration des statistiques au plan mondial au cours de la prochaine décennie. Plus particulièrement, il appuie trois objectifs principaux, consistant à : i) intégrer pleinement les statistiques dans le processus de prise de décision fondé sur des données probantes ; ii) promouvoir l'accès aux statistiques ; et iii) augmenter les ressources des systèmes statistiques. Il est nécessaire de continuer à intervenir dans ce domaine pour conserver les améliorations enregistrées jusqu'à présent et renforcer la capacité des systèmes nationaux de statistique, sur lesquels comptent les statistiques sous régionales, régionales et mondiales. Il ne serait pas possible d'enregistrer et

---

<sup>1</sup> Voir Note d'information adressée au Conseil ADF/BD/IF/2006/238 du 02 novembre 2006

de suivre efficacement les résultats au plan du développement sans consacrer régulièrement des investissements aux systèmes de statistiques à tous les niveaux.

1.1.3 Le programme est également conforme : i) à la Stratégie à moyen terme 2008-2012 de la Banque, (ii) aux orientations du FAD, (iii) à la stratégie de développement 2008-2012 et de gestion du savoir qui mettent l'accent sur le rôle central des statistiques dans l'agenda de résultats.

## **1.2 Justification de l'intervention de la Banque**

1.2.1 Le programme répond avant tout aux directives des Plénipotentiaires du FAD qui demandent d'inscrire la mesure des résultats au centre du programme d'action du FAD. Ces directives représentent un facteur déterminant de l'orientation opérationnelle du Groupe de la Banque, qui met l'accent sur les résultats dans tous ses projets et programmes. La réussite dans ce domaine ne peut se réaliser et s'évaluer que si les PMR possèdent la capacité nécessaire en matière de production, de gestion, d'analyse et de diffusion de données pour faciliter la conception, le suivi et l'évaluation des opérations.

1.2.2 La Banque jouit dans ce domaine d'avantages comparatifs substantiels, découlant des Phases I et II du programme, ainsi que de ses antécédents en matière de renforcement des capacités. La BAD est la plus grande pourvoyeuse de ressources et d'assistance technique pour le renforcement coordonné des capacités statistiques aux niveaux régional et sous régional. Au nombre des activités menées jusqu'à présent figurent les suivantes : l'élaboration d'une méthodologie statistique harmonisée ; l'adaptation des normes statistiques internationales aux conditions prévalant dans les PMR ; la formation pour appuyer la mise en œuvre de ces normes ; l'harmonisation des pratiques de production de données pour assurer leur comparabilité entre les PMR et au plan mondial ; la production de statistiques sur la parité du pouvoir d'achat (ICP-Afrique) ; et la formation des responsables des PMR au renforcement de la capacité statistique. Ces activités, qui ont un caractère de bien public régional et mondial, ont aussi un effet multiplicateur, jouant un rôle catalyseur pour attirer d'autres bailleurs de fonds, tout en incitant les pouvoirs publics à accorder aux statistiques un rang de priorité élevé dans leurs budgets.

## **1.3 Coordination entre bailleurs de fonds**

1.3.1 La coordination entre les bailleurs de fonds sera assurée dans le Cadre stratégique régional de référence (CSRR) pour le développement de la statistique en Afrique et le Forum pour le développement statistique en Afrique (FASDEV) qui se réunit tous les deux ans et regroupe les bailleurs de fonds et les responsables des bureaux nationaux de statistiques pour examiner les questions de développement de la statistique en Afrique. Au niveau des PMR, la coordination se fait à travers le cadre de coordination des parties prenantes - Stratégie nationale pour le développement des statistiques (SNDS). La SNDS offre le mécanisme nécessaire pour la coordination entre les pouvoirs publics et tous leurs partenaires au développement. Conformément aux recommandations relatives aux bonnes pratiques en matière de coordination de l'aide, elle identifie les priorités nationales et un cadre de suivi des progrès accomplis.

1.3.2 Les principaux bailleurs de fonds intervenant dans le secteur des statistiques en Afrique sont notamment : la Banque mondiale, le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni, Statistiques Norvège, l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA), l'Agence suédoise de coopération au

développement international (SIDA), l'Union européenne (UE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ces institutions jouent un rôle de premier plan dans le financement de divers projets et programmes dans le secteur, mais essentiellement au niveau national. Le Tableau 1 présente les engagements des bailleurs de fonds liés directement et indirectement au programme de SCB en Afrique depuis 2008.

**Tableau 1: Bailleurs de fonds appuyant activement le développement statistique en Afrique (millions d'USD)**

Bailleur de fonds	Total des engagements 2008–2010		Engagements prévus 2012–2013	
	Total	%	Total	%
Fonds africain de développement (FAD)	27,8	11	31,2*	13
Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)	0,1	-	9,3	4
DFID-GB	31,3	13	22,5	10
Fondation Gates	-	-	21,0	9
Banque islamique de développement (BIsD)	-	-	3,0	1
Autres bailleurs de fonds	188,7	76	150,0	63
<b>Total</b>	<b>247,9</b>	<b>100</b>	<b>237,0</b>	<b>100</b>

Source : Rapport PRESS 2010 de PARIS2. \* ESTA

## II. DESCRIPTION DU PROGRAMME

### 2.1 Composantes du programme

2.1.1 Le programme comprend cinq composantes distinctes mais étroitement intégrées (voir Tableau 2). et sera principalement axé sur les activités ayant les caractéristiques des biens publics régionaux. Il s'agit notamment de : i) développement méthodologique pour créer une infrastructure statistique et une approche correspondant à l'environnement africain, ii) adaptation des normes statistiques internationales pour répondre aux conditions locales dans les PMR et organisation d'ateliers de formation sur ces normes, iii) harmonisation des pratiques et des normes en matière de production de données pour garantir la comparabilité des données entre les PMR et avec le reste du monde, et iv) formation des fonctionnaires des PMR en vue de renforcer les capacités statistiques. La Banque fera preuve de sélectivité dans ses interventions et jouera un rôle de leadership dans des activités telles que la comptabilité nationale, les statistiques sur la parité du pouvoir d'achat (PPA), l'élaboration de la SNDS, les statistiques des infrastructures et le suivi des OMD. Elle jouera un rôle d'appui et de catalyseur dans les activités d'autres programmes.

2.1.2 Le programme met l'accent sur les domaines dans lesquels un impact maximum peut être obtenu et dans lesquels d'importantes synergies et économies d'échelle peuvent être réalisées. Compte tenu des recommandations de l'évaluation indépendante de la Phase II<sup>2</sup>, la Banque fera preuve de sélectivité dans ses interventions et mettra l'accent sur des activités telles que l'amélioration des statistiques dans les domaines d'intervention du FAD<sup>3</sup>, l'amélioration du suivi de la pauvreté et le renforcement de l'utilisation des statistiques dans la gestion macroéconomique. Dans les domaines où elle a un avantage comparatif, la Banque

<sup>2</sup> Voir à l'Annexe 1 le Résumé analytique de l'évaluation, y compris les principales recommandations.

<sup>3</sup> Les domaines d'intervention du FAD sont les suivants : agriculture et développement rural, gouvernance, infrastructures, genre, commerce, environnement et changement climatique.

jouera le rôle de chef de file. Dans d'autres domaines, elle jouera un rôle de facilitation et de catalyseur, en mobilisant l'appui d'autres partenaires. Les composantes du programme de la Phase III présentées ci-après sont bien ciblées et conformes aux objectifs des SNDS et elles sont aussi alignées sur les objectifs essentiels du programme de RCS. Les cinq composantes seront convenablement conçues et mises en œuvre de manière à se renforcer mutuellement.

**Tableau 2 : Composantes et coûts du programme**

<b>Titre de la composante</b>	<b>Coût (millions d'UC)</b>	<b>Description de la composante</b>
Amélioration des statistiques dans les domaines d'intervention du FAD	5,5	Cette composante mettra l'accent sur l'appui des statistiques dans des domaines comme l'agriculture et le développement rural, la gouvernance, les infrastructures, le genre, l'intégration régionale et le commerce et l'environnement et le changement climatique. L'objectif consistera à améliorer la qualité, la cohérence et la consistance des statistiques dans tous les domaines.
Amélioration des statistiques sociales, suivi de la pauvreté et analyse	5,0	Les activités de cette composante consisteront notamment à aider les PMR à améliorer la qualité et la régularité des produits statistiques relatifs aux recensements de la population et des habitations ; des enquêtes auprès des ménages ; de l'analyse de la pauvreté ; et du suivi des OMD et des DSRP. L'accent sera également mis sur l'utilisation plus efficace des données obtenues des processus administratifs – notamment l'enregistrement des actes d'état civil et des statistiques d'état civil.
Amélioration des statistiques macroéconomiques	3,5	Le programme vise à aider continuellement les PMR à promouvoir la gestion économique et financière et à consolider les progrès réalisés dans l'amélioration du système de comptabilité nationale, des statistiques des prix, des statistiques financières et monétaires et des données sur le marché du travail en général. Tirant parti des acquis des Phases I et II, le programme continuera d'appuyer l'établissement des statistiques de la parité du pouvoir d'achat afin de faciliter les analyses et les comparaisons entre pays.
Développement, archivage et diffusion de données	4,0	Cette composante consistera notamment à aider les PMR à améliorer les systèmes de traitement, d'archivage et de diffusion des données pour les produits statistiques. Les activités liées à cette composante pourraient être étendues à des données non liées aux enquêtes et inclure les ensembles de données élaborées dans le cadre des trois premières composantes. La satisfaction des besoins des utilisateurs de cette manière contribuera sensiblement à corriger l'image négative qui a été celle des BNS dans le passé. Une approche conviviale améliorée et plus positive attirera certainement davantage de ressources des gouvernements des PMR pour les activités statistiques.
Planification stratégique, coordination et formation	2,0	Cette composante vise à renforcer la coordination des activités statistiques à tous les niveaux, la mobilisation de ressources et l'harmonisation des normes et méthodes statistiques. Elle appuiera et favorisera également l'utilisation des stratégies et plans nationaux de développement en tant qu'instruments servant à coordonner le développement des statistiques dans les PMR et à aligner les programmes sur le Cadre d'évaluation des résultats. En outre, cette composante coordonnera et harmonisera les activités des centres de formation statistique en vue de développer et de renforcer les compétences et les talents importants.
<b>Total</b>	<b>20,0</b>	

2.1.3 Comme il est indiqué au paragraphe 2.8.1 ci-après, la capacité statistique sera contrôlée par : i) la mesure dans laquelle les pays sont capables de publier régulièrement les données et selon des normes convenues pour un nombre limité de statistiques essentielles, et

ii) une évaluation globale de la capacité statistique portant sur la méthodologie utilisée, l'adéquation des sources de données et la mesure dans laquelle la périodicité et la régularité des principales statistiques respectent les normes internationales.

## **2.2 Solutions techniques retenues et autres options étudiées**

2.2.1 L'approche technique vise à relever les défis qui se posent généralement aux PMR en matière statistique. Elle se fonde sur l'expérience acquise au cours des deux premières phases et des enseignements tirés, tels qu'ils sont développés dans l'évaluation indépendante de la Phase II. Les activités se basent sur les principes de CSRR et de SNDS adoptés par toutes les parties prenantes. Au niveau national, le programme fonctionnera dans le cadre de la SNDS définie par le pays lui-même. La SNDS est une norme de référence en matière de planification et de développement des statistiques qui a un caractère participatif et s'applique à tous les producteurs de données (bureaux nationaux de statistique, banques centrales, ministères d'exécution, etc.), ainsi qu'aux utilisateurs de données. En règle générale, les SNDS sont élaborées par une approche à l'échelle du système et couvrent l'ensemble du système statistique.

2.2.2 Parmi les options envisagées figure un ensemble d'interventions par des bailleurs de fonds à titre individuel visant à faciliter les améliorations dans des domaines de statistique précis. Sur la base des résultats obtenus jusqu'à présent, cette approche ponctuelle s'est révélée inefficace, en raison de sa portée limitée et du problème de coordination au plan national. La SNDS, par contre, favorise une approche globale, qui est conforme aux normes internationales et offre un cadre pour la coordination de toutes les activités de développement des statistiques.

## **2.3 Type de programme**

2.3.1 À l'instar des Phases I et II, le présent programme sera une opération régionale autonome qui favorise la coopération régionale et l'harmonisation des statistiques entre tous les 40 pays africains participants. Il importe de souligner qu'il appuie les améliorations de la qualité et de la portée des statistiques officielles conformément à des priorités et stratégies *déterminées par les pays eux-mêmes*. Une coopération régionale efficace donnera lieu à des économies d'échelle dans la fourniture du soutien aux systèmes nationaux de statistiques, en particulier dans le domaine de la formation et de l'élaboration des normes. Les pays participants détermineront le rythme des réformes et définiront leurs propres priorités pour le développement de leurs systèmes statistiques dans le cadre du programme régional.

## **2.4 Coût du programme et modalités de financement**

2.4.1 Le coût total du programme, pour la période de janvier 2012 à décembre 2013, est estimé à 64,2 millions d'UC (montant qui comprend des engagements en cours de négociation). Un financement parallèle du programme est proposé, le FAD, l'ACBF et les PMR finançant respectivement 20,0 millions, 4,1 millions et 4,2 millions d'UC. Le solde sera pris en charge par un consortium de partenaires au développement. Les négociations sont bien avancées avec le DFID et le JICA (Japon), qui étaient cofinanciers les bailleurs de fonds des deux premières phases, ainsi qu'avec la BISD et la Fondation Gates. La Banque compte mobiliser au total environ 32,7 millions d'UC auprès des partenaires au développement<sup>4</sup>. En outre, la Banque a noué des accords de coopération avec plusieurs agences et institutions dont

---

<sup>4</sup> Voir le plan de financement à la page 6 du présent rapport.

Statistiques Norvège, le BIT et la FAO. Elle envisage également d'engager des discussions avec d'autres contributeurs éventuels.

2.4.2 Le montant de 24,2 millions d'UC provenant du don FAD et de la contribution du gouvernement appuiera un programme d'activités prioritaire et autonome ; et la répartition des coûts y relative figure dans les tableaux 3 à 6. A mesure que les ressources supplémentaires provenant d'autres cofinanciers seront mobilisées, la portée et la couverture du programme seront étendues (par exemple, les sondages auront une plus grande couverture pour permettre une analyse au niveau provincial, etc.) conformément aux objectifs du programme pris globalement. Selon les prévisions, la mise en œuvre commencera dans la deuxième moitié de 2012.

2.4.3 La répartition des coûts ci-après (Tableaux 3 à 6) concerne uniquement les activités qui seront financées par le don du FAD et par les contributions des gouvernements.

**Tableau 3: Récapitulation des coûts par composante (millions d'UC)**

Composantes	Monnaie nationale (PMR +FAD)	Devises (FAD)	Coût total	Monnaie nationale en % du coût total
1 Amélioration des statistiques dans les domaines d'intervention du FAD	2,8	3,6	6,4	44,1
2 Amélioration des statistiques sociales, suivi de la pauvreté et analyse	3,4	3,3	6,6	50,8
3 Amélioration des statistiques macroéconomiques	2,1	2,3	4,4	48,3
4 Développement, archivage et diffusion de données	1,9	2,6	4,5	42,2
5 Planification stratégique, coordination et formation	1,0	1,3	2,3	43,5
<b>Total</b>	<b>11,2</b>	<b>13,0</b>	<b>24,2</b>	<b>46,3</b>

**Tableau 4 : Récapitulation des coûts par catégorie de dépenses (millions d'UC)**

Catégorie de dépenses	Monnaie nationale (PMR +FAD)	Devises (FAD)	Coût total
Biens	1,3	1,6	2,9
Services autres que les services de consultant	1,3	1,5	2,8
Services de consultant	1,0	1,1	2,1
Formation	2,4	2,7	5,1
Charges d'exploitation	4,1	4,7	8,8
<i>Total partiel</i>	<b>10,1</b>	<b>11,6</b>	<b>21,7</b>
Imprévus	1,1	1,4	2,5
<b>Total</b>	<b>11,2</b>	<b>13,0</b>	<b>24,2</b>

**Tableau 5 : Sources de financement (millions d'UC)**

Sources	Monnaie nationale (PMR)	Devises	Total	Monnaie nationale en % du coût total
FAD	7,0	13,0	20,0	35,0
Gouvernement	4,2	-	4,2	100,0
<b>Total</b>	<b>11,2</b>	<b>13,0</b>	<b>24,2</b>	<b>46,3</b>

**Tableau 6 : Calendrier de dépenses par composante (millions d'UC)**

Composante	Année 1	Année 2	Total
1 Amélioration des statistiques dans les domaines d'intervention du FAD	1,6	4,8	6,4
2 Amélioration des statistiques sociales, suivi de la pauvreté et analyse	2,7	3,9	6,6
3 Amélioration des statistiques macroéconomiques	1,9	2,5	4,4
4 Développement, archivage et diffusion de données	3,2	1,3	4,5
5 Planification stratégique, coordination et formation	1,3	1,0	2,3
<b>Total</b>	<b>10,7</b>	<b>13,5</b>	<b>24,2</b>

## 2.5 *Domaine et population visés par le programme*

2.5.1 Les bénéficiaires du programme seront tous les producteurs et utilisateurs des statistiques officielles des 40 PMR participants, à savoir, les services administratifs et les ministères d'exécution, les décideurs nationaux, les entreprises et les investisseurs, les chercheurs et les analystes, les citoyens des PMR et les partenaires au développement aux plans national et régional, y compris la Banque elle-même. Feront également partie des bénéficiaires, les organes nationaux de statistique des PMR participants, les organisations sous régionales (OSR)<sup>5</sup> et les centres de formation statistique (CFS) au plan régional<sup>6</sup>, dont les capacités seront renforcées davantage. Les OSR et les CFS seront choisis sur la base de leur participation aux Phases I et II, et du niveau de leur capacité.

2.5.2 Le programme aura deux principales réalisations. La première réalisation sera l'amélioration des statistiques officielles dans les PMR, du point de vue de la portée et de la qualité des données et d'une plus grande harmonisation des normes et des classifications de référence entre les pays et au sein des pays. La seconde réalisation sera l'accroissement de la capacité des systèmes nationaux de statistiques de la région à fonctionner plus efficacement du point de vue de la collecte, de la gestion et de la diffusion des données. La première réalisation se traduira par i) le renforcement de la couverture et de la fiabilité des évaluations régionales de la pauvreté ; ii) le renforcement de la fiabilité, de la régularité et de la cohérence des statistiques dans les domaines visés par les composantes du programme ; iii) l'amélioration de la qualité des bases de données et des systèmes statistiques d'une manière générale dans les PMR participants ; et iv) l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données statistiques à intégrer dans le portail de données de la Banque et appuyer le programme de la Banque en matière de gestion des résultats. La seconde réalisation – renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistiques – consistera à s'assurer que ces améliorations peuvent être maintenues à long terme.

## 2.6 *Processus participatif pour l'identification, la conception et l'exécution du programme, notamment la participation active du secteur privé et de la société civile*

2.6.1 Le programme a été identifié et conçu en collaboration avec les BNS et d'autres organismes – producteurs de données dans les pays, OSR et CFS – compte tenu de

<sup>5</sup> Les OSR comprennent AFRISTAT, COMESA, CEDEAO, CEEAC, EAC et SADC.

<sup>6</sup> Les CFT sont l'ENSEA en Côte d'Ivoire, l'ENEA au Sénégal, EASTC en Tanzanie, ISAE en Ouganda et l'ISSEA au Cameroun.

l'expérience acquise des Phases I et II. À l'instar des deux phases précédentes, le programme sera exécuté dans le cadre du CSRR et de la SNDS, qui sont dirigés et maîtrisés par les pays eux-mêmes. En suivant les orientations de la Banque, les OSR fourniront l'assistance technique et serviront de filières pour l'octroi de ressources aux PMR. Les CFS, quant à eux, continueront de jouer leur rôle de partenaires clés pour l'exécution des activités de formation et la conduite de séminaires. La Banque gèrera directement d'autres activités plus complexes nécessitant une envergure régionale. Elle organisera également des séminaires et des ateliers régionaux pour échanger les données d'expérience et les pratiques exemplaires avec les BNS et les OSR. De même, elle fournira au besoin de l'assistance technique aux OSR, aux CFS et aux BNS. Afin de maximiser les synergies et de promouvoir la coopération à tous les niveaux, la Banque continuera d'œuvrer en étroite collaboration avec les partenaires au développement, les ONG et les organisations universitaires.

## **2.7 *Expérience du Groupe de la Banque et enseignements tirés et pris en compte dans la conception du programme***

2.7.1 La conception du programme tient compte et tire parti des principaux enseignements tirés des Phases I et II, ainsi que des recommandations de l'évaluation indépendante de la Phase II (voir Annexe 1). L'évaluation a mis l'accent sur la nécessité de fixer des priorités et proposé que le programme de la Phase III soit axé sur quatre éléments fondamentaux :

- **Élaboration des données**, mettant en particulier l'accent sur les données administratives ;
- **Utilisation et gestion des données**, à améliorer, renforcer et diffuser;
- **Autonomisation des organes nationaux de statistique**, en vue de promouvoir une meilleure coordination dans les pays ; et
- **Développement des compétences**, en particulier pour améliorer l'organisation des activités statistiques et renforcer la gestion des organismes et des systèmes statistiques.

2.7.2 L'évaluation a aussi souligné qu'il fallait s'assurer que les objectifs de la troisième phase ne sont pas trop ambitieux et peuvent être atteints dans un délai de deux ans. La conception du programme tient compte de ces recommandations, tout en simplifiant les indicateurs de suivi et en veillant à ce qu'ils soient plus précis et mesurables. Un dernier sujet de préoccupation évoqué par l'évaluation concerne la nécessité de poursuivre et d'intensifier le renforcement des capacités de certaines OSR, afin de leur permettre de jouer efficacement leurs rôles.

2.7.3 Le processus interne et la réactivité de la Banque seront également améliorés en prenant en compte les enseignements tirés des deux premières phases. En particulier, les pays contribueront davantage à la conception du programme à travers leurs stratégies nationales pour la statistique, les mécanismes révisés avec les SRO, ce qui favorisera un décaissement plus rapide des fonds et des communications améliorées, grâce à la présence d'un personnel basé sur le terrain (voir paragraphe 4.1. 1).

## **2.8 *Indicateurs de performance du programme***

2.8.1 Les indicateurs de performance sont exposés dans le cadre logique axé sur les résultats qui figure au début de ce rapport. Pour la Réalisation n° 1 (« Disponibilité améliorée des données économiques, sociales et environnementales aux niveaux national, sous régional

et régional »), le principal indicateur sera la réduction du nombre de pays FAD qui sont capables de présenter régulièrement à la Banque des rapports sur la base des cinq principaux indicateurs statistiques<sup>7</sup>. Pour la Réalisation n° 2 (« Capacité accrue des systèmes nationaux de statistiques de la région »), l'indicateur sera la mesure de la capacité statistique établie et publiée chaque année par la Banque mondiale<sup>8</sup>. L'objectif consiste à accroître la moyenne, du niveau de référence de 0,53 en 2010 à 0,60 en 2013.

### **III. FAISIBILITÉ DU PROGRAMME**

#### **3.1 Performance économique et financière**

3.1.1 Le programme ne se prête pas à une analyse coûts-avantages dans la mesure où les avantages ne sont pas directement chiffrables en termes monétaires. Toutefois, les améliorations des systèmes de statistiques des PMR se traduiront par des données de meilleure qualité et plus régulières qui, à leur tour, contribueront à améliorer la formulation des politiques, la conception et la mise en œuvre de programmes et la mesure des résultats. De meilleures politiques économiques fondées sur des statistiques fiables contribueront à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

#### **3.2 Impacts environnementaux et sociaux**

3.2.1 Le programme n'aura pas d'impact négatif au plan de l'environnement ou du changement climatique. Bien au contraire, il contribuera à améliorer la disponibilité, la qualité et la régularité des statistiques de l'environnement et du changement climatique, ce qui permettra d'améliorer la formulation des politiques et la prise de décisions sur des questions touchant ces domaines.

3.2.2 Le programme appuiera la production de statistiques sensibles au genre dans les PMR, conformément aux normes et accords régionaux et internationaux. Cela facilitera la conception et la mise en œuvre de programmes et de projets visant à améliorer les perspectives économiques et sociales des femmes. Un accent particulier sera également mis sur les femmes en tant que bénéficiaires de la formation des agents recenseurs, superviseurs et formateurs de formateurs dans les CFS financés par le programme. Les femmes bénéficieront aussi de la formation en cours d'emploi.

3.2.3 Le programme facilitera la production de statistiques sociales fiables et régulières pour la planification, la mise en œuvre et le suivi de programmes sociaux dans des domaines comme l'éducation et la santé ainsi que pour le suivi des OMD. Les données de meilleure qualité permettront aux pouvoirs publics de concevoir des programmes ciblés de réduction de la pauvreté et autres programmes sociaux et de suivre leur efficacité.

3.2.4 Le programme n'entraînera pas de réinstallations (volontaires ou involontaires) de populations.

---

<sup>7</sup> L'indicateur proposé est le pourcentage de pays incapables de présenter au moins deux observations en six ans pour les indicateurs suivants : RNB par habitant, ratio de pauvreté numérique, taux net de scolarisation primaire, taux de mortalité infantile, et accès à l'eau potable.

<sup>8</sup> Pour plus d'information, voir *Bulletin Board on Statistical Capacity* de la Banque mondiale. URL: <http://go.worldbank.org/QVSQM1R6V0>

## IV. EXÉCUTION

### 4.1 *Modalités d'exécution*

4.1.1 L'expérience acquise lors de la mise en œuvre des phases I et II montre la nécessité de continuer à exécuter le programme par le truchement des organisations régionales, sous régionales et nationales, à l'aide des mécanismes existants. À l'échelon national, les agences nationales de la statistique seront chargées de l'exécution et de la coordination. À l'échelon sous régional, les SRO seront chargées de l'exécution et de la coordination avec les autres pays membres. À l'échelon régional, la Banque (ESTA) sera chargée de l'exécution. Un appui sera également fourni par le biais des bureaux extérieurs de la Banque, où les ressources seront accrues, dans certains cas, par l'affectation d'un statisticien qualifié sur le terrain.

4.1.2 Les capacités des agences nationales de la statistique ont été évaluées lors de la Phase I et ont, par la suite, fait l'objet de renforcement, au cours des deux phases et dans le cadre de programmes de renforcement des capacités appuyés par des partenaires au développement. L'accent mis sur l'alignement des programmes sur les stratégies nationales de développement de la statistique permettra de tenir compte des contraintes de ressources existantes. À l'échelon sous régional, les capacités des SRO et STC ont été renforcées lors des phases antérieures et seront davantage renforcées dans le cadre du programme proposé.

4.1.3 *Décaissements* : les dons aux PMR seront décaissés sur la base des plans de mise en œuvre des différentes composantes, qui seront examinées, soutenues et suivies par les SRO. Dans bon nombre de cas, des dons initiaux seront fournis pour appuyer la préparation de plans de mise en œuvre détaillés pour chaque composante, sur la base de la NSDS. D'autres décaissements seront effectués pour des PMR qui atteignent les étapes ou cibles convenues. À l'instar des deux phases antérieures, les modalités de décaissement à l'échelon des SRO passeront par le compte spécial et des méthodes de paiement direct, conformément aux procédures du FAD.

4.1.4 *Passation des marchés* : Les modalités de passation de marchés et de décaissement pour la Phase III seront identiques à celles des phases I et II. Toutes les acquisitions de biens et travaux et de services de consultants financées par la Banque se feront conformément aux Règles de procédure de la Banque en matière d'acquisition des biens et travaux ou, le cas échéant, les Règles de procédure pour l'utilisation des consultants, en s'inspirant des documents pertinents types d'appel d'offres de la Banque. L'Unité chargée de la gestion du programme sera responsable à chaque niveau de l'acquisition des biens, des services autres que les services de consultants, de la formation et de divers autres éléments tels que détaillés dans le Tableau 1 figurant dans les annexes techniques.

4.1.5 *Gestion financière et audit*. La gestion financière du programme relèvera de la responsabilité des agences nationales de la statistique à l'échelon national, des SRO (AFRISAT, COMESA, EAC, CEEAC, CEDEAO et SADC) et STC à l'échelon sous régional, et de la Banque (ESTA) à l'échelon régional. Une étude sur dossiers a été menée pour évaluer la capacité de gestion financière de ces organisations chargées de la mise en œuvre, (à l'exception de la EAC et du secrétariat de la CEEAC qui participent pour la première fois au renforcement des capacités dans un SRO) trois différents niveaux, mais a été limitée à la documentation disponible. Le Secrétariat de la SADC continue de montrer des insuffisances pour la surveillance des procédures de paiement et les rapprochements

financiers. Les pays d'AFRISAT rencontrent des difficultés en matière de gestion de trésorerie et accusent du retard dans la présentation de leurs budgets, rapports financiers intérimaires et pièces justificatives. Des contraintes de personnel ont été relevées au niveau des NSO des PMR. Des contrôles internes insuffisants ont été constatés dans les STC d'EASTC en Tanzanie et d'ISAE en Ouganda. D'une manière générale, l'information financière est fiable pour toutes les organisations chargées de la mise en œuvre, mais est présentée à la Banque avec du retard par le biais des rapports d'audit. À l'échelon régional (la Banque) et du COMESA, elle est fournie sous forme d'états financiers à usage particulier, qui ne sont pas destinés à être présentés selon un cadre comptable reconnu tel que les IFRS. Sur la base de ce qui précède, le risque fiduciaire global est jugé important, mais pourrait être modéré si les mesures d'atténuation du risque ci-après sont mises en œuvre de manière satisfaisante.

4.1.6 *Modalités de gestion financière* : il s'agit notamment de : i) après une avance permettant de démarrer les activités, d'autres décaissements seront effectués en faveur de PMR atteignant des étapes ou cibles convenues et, à l'instar des deux premières phases, les NSO justifieront les décaissements reçus par la présentation d'états financiers trimestriels à leurs SRO ; à leur tour, les SRO présenteront leurs propres états financiers à la Banque ; ii) un aide-comptable qualifié sera désigné membre de l'équipe du programme au sein des NSO, comme prévu ; iii) les procédures de gestion financière seront officialisées et le système comptable sera informatisé, le cas échéant, à l'échelon des PMR ; iv) les états financiers trimestriels du programme indiqueront : les sources et l'utilisation des fonds, l'utilisation des fonds par activité de programme, un rapport d'activité sur la passation de marchés, une revue de l'état d'avancement ; v) les états financiers annuels du programme seront préparés selon les principes comptables acceptés sur le plan international ; vi) des institutions d'audit indépendantes (publiques ou privées) jugées acceptables par le Fonds effectueront les audits annuels du programme (aux échelons régional, sous régional et national) conformément aux TDR de la Banque.

## 4.2 *Suivi*

4.2.1 Comme pour les phases I et II, l'état d'avancement matériel et l'utilisation correspondante des ressources du FAD – décaissées soit directement en faveur des SRO soit indirectement par le biais des PMR seront suivis de la manière ci-après. La BAD supervisera le travail dans les SRO et STC. Elle supervisera également le travail des PMR avec l'assistance des SRO et STC. Les NSO aideront à superviser les activités dans tous les systèmes statistiques nationaux. Bien que la plupart des NSO ne disposent pas de personnel spécialisé dans le suivi et l'évaluation, bon nombre de statisticiens ont acquis une expérience en matière de suivi de systèmes dans d'autres domaines. À l'échelon national, le suivi sera fondé sur des indicateurs et processus définis dans les NSDS. Tous les mécanismes nationaux de suivi feront l'objet d'une supervision régulière de la part de la Banque et du personnel des SRO et STC, par des missions sur le terrain, des rapports d'activité réguliers, des audits et des états financiers annuels. En outre, il sera fait recours aux rapports de supervision préparés par d'autres partenaires tels que l'EAC, la CUA, l'ACBF, la Banque mondiale, le DIFID, l'UNICEF et le PNUD pour les composantes qu'ils cofinancent. Une évaluation à mi-parcours du programme sera effectuée, afin d'y apporter les corrections nécessaires, le cas échéant.

### **4.3 Gouvernance**

4.3.1 Le programme sera géré à l'aide des mêmes processus et mécanismes utilisés lors des deux premières phases tels que modifiés au paragraphe 4.1.5. La coordination globale du renforcement des capacités statistiques à l'échelon régional relèvera de la compétence de la Commission statistique pour l'Afrique, qui regroupe tous les responsables des bureaux nationaux de statistiques en Afrique pour examiner les progrès accomplis dans le développement de la statistique dans la région. À l'échelon sous régional, les progrès seront suivis et analysés à travers les mécanismes de coordination sous régionaux existants, notamment le Comité africain de coordination de la statistique (ASCC) qui est présidé conjointement par la BAD et la CEA. Il comprend les quatre institutions régionales (BAD, UA, CEA et ACBF), les cinq organisations sous régionales, les six Centres de formation en statistique et quelques représentants des pays africains. L'ASCC se réunit au moins deux fois par an pour discuter des mécanismes à mettre en œuvre pour réussir une plus grande synergie entre les institutions et une meilleure coordination des programmes et activités statistiques dans les pays. Ceci est fait en vue de renforcer et d'accroître l'impact des appuis statistiques dans les pays africains.

### **4.4 Viabilité**

4.4.1 Le programme fait partie du plan mondial de renforcement des capacités statistiques – Plan d'action de Busan pour la statistique (BAPS) – adopté lors du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Busan, Corée du Sud. Il sera mis en œuvre dans le cadre de RRSF et de la propre NSDS des pays, qui constitue la plateforme statistique des stratégies de réduction de la pauvreté. La NSDS offre un mécanisme efficace de renforcement durable des capacités statistiques, en tant que volet de la politique globale de développement national. Les gouvernements et les donateurs ont généralement exprimé leur ferme engagement en faveur du BAPS, de l'agenda de résultats et du suivi des OMD, ce qui devrait assurer des dotations budgétaires suffisantes pour le programme ainsi que sa durabilité. Les PMR ont contribué aux phases I et II et sont engagés à participer à la phase III. De plus, le rôle de coordination des SRO devrait faciliter le partage de pratiques optimales et de normes acceptées pour les activités statistiques.

4.4.2 Le programme s'appuie sur les réalisations des deux premières phases et la mesure dans laquelle les améliorations de capacités statistiques mises en place depuis 2004 ont été soutenues. A titre d'exemple, des améliorations significatives ont été observées dans les domaines prioritaires de la phase 1, notamment pour les statistiques sur les prix et le revenu national ainsi que pour la planification stratégique. Selon le dernier rapport en date sur la SNDS de PARIS21<sup>9</sup>, 24 des 40 pays africains à faible revenu (60 pour cent) mettent en œuvre une SNDD tandis que 13 (32,5 pour cent) élaborent actuellement une stratégie ou attendent son adoption. Deux pays (5 pour cent) ont des stratégies dépassées ou n'ont pas de stratégie et sont en train d'élaborer une SNDS, et un pays (2,5 pour cent) ne dispose pas de stratégie et n'est pas en train d'en élaborer une. Dans le même temps, la portée statistique pour le suivi des progrès accomplis vers les Objectifs du Millénaire pour le développement s'est considérablement renforcée.

---

<sup>9</sup> Rapport d'activités sur les stratégies nationales de développement de la statistique, PARIS21, OCDE, Paris, Novembre 2011

## 4.5 *Gestion des risques*

4.5.1 Les six principaux risques et les mesures d'atténuation peuvent se résumer comme suit :

- i. *Les pouvoirs publics et autres utilisateurs peuvent ne pas faire confiance aux statistiques ou ne pas les utiliser pour renforcer les politiques.*  
Atténuation: Les PMR et autres organismes de statistique seront accompagnés dans leurs efforts d'établissement et de diffusion de statistiques conformes aux normes et recommandations régionales et internationales.
- ii. *Les PMR peuvent ne pas être disposés à accorder la priorité au financement des systèmes de statistiques en vue de soutenir les améliorations de la performance.*  
Atténuation : Ce risque sera atténué par l'adoption des SNDS, qui engagent les gouvernements des PMR à accorder un rang de priorité élevé aux activités de développement des statistiques, y compris par des dotations budgétaires conséquentes.
- iii. *Les PMR peuvent ne pas être disposés ou aptes à mettre en œuvre des plans d'amélioration, en raison de contraintes budgétaires ou de main-d'œuvre.*  
Atténuation : Ce risque sera également atténué par la SNDS, qui couvre la formation, le maintien en poste des employés, et identifie les budgets réalisables.
- iv. *Les partenaires au développement peuvent ne pas apporter les concours financiers attendus d'eux.*  
Atténuation : Les partenaires au développement ont manifesté un attachement solide et constant au programme de résultats, au Plan d'action de Busan pour les statistiques et au suivi des OMD dans les PMR.
- v. *L'aide peut être fragmentée et la coordination peut pâtir en raison du nombre élevé d'organisations différentes participant au programme.*  
Atténuation : Ce risque sera atténué par l'adoption de la SNDS en tant que cadre commun d'exécution et de coordination.
- vi. *Les OSR et les CFS peuvent ne pas avoir la capacité nécessaire pour appuyer, suivre et superviser le programme dans les PMR.*  
Atténuation : La capacité des OSR et des CFS a déjà été renforcée dans les deux premières phases ; une formation supplémentaire et de l'assistance technique seront fournies dans la troisième phase. Dans les pays de la SADC les dons aux pays seront gérés directement par la Banque. Dans la sous-région de la CEDEAO, une formation supplémentaire et de l'assistance technique seront fournies au Secrétariat en vue de faire en sorte qu'il ait la capacité nécessaire pour gérer et superviser le programme.

## 4.6 *Accumulation du savoir*

4.6.1 Le programme permettra la production en temps opportun de données socio-économiques fiables et de meilleure qualité grâce au renforcement des systèmes statistiques dans les PMR. L'amélioration des systèmes de données permettra une meilleure compréhension des défis du développement dans les PMR, ce qui permettra à son tour d'améliorer la conception des politiques et des stratégies, la mesure des résultats et l'établissement de rapports, ainsi que le suivi des OMD. Le programme contribuera également à une meilleure supervision et à l'amélioration du suivi des opérations de la Banque.

4.6.2 Le principal outil de diffusion des données au niveau régional sera le portail amélioré des données de la Banque. Il s'agit d'un système basé sur le Web qui fournit à l'ensemble du personnel de la Banque et aux utilisateurs externes un accès facile en ligne à une vaste gamme de données de développement gérées par l'institution. Le système comprend également une fonctionnalité pour l'établissement de rapports sur les résultats visant à faciliter le suivi en temps réel des résultats obtenus dans les opérations de la Banque. La Banque diffusera également des données à travers ses publications périodiques, qui sont de plus en plus disponibles en format électronique. Conformément aux recommandations du Plan d'action de Busan sur la statistique, tous les bénéficiaires seront encouragés à respecter le principe des données ouvertes lors de la compilation et de la diffusion des informations statistiques.

## **V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ LÉGALE**

### **5.1 Instrument juridique**

5.1.1 L'instrument d'intervention proposé sera un don au titre de l'allocation du FAD-12 pour les opérations régionales. La gestion générale du don incombera à la cellule d'exécution du programme au niveau régional. La Banque signera des protocoles d'accord distincts avec chaque organisation sous régionale chargée de la mise en œuvre (AFRISTAT, COMESA, EAC, CEEAC, CEDEAO et SADC) et avec les centres de formation statistique qui mettront en œuvre les programmes de formation aux niveaux régional et sous régional. Les SRO signeront à leur tour des accords similaires individuels avec les pays participants relevant de leur juridiction.

5.1.2 Le programme répond aux critères d'éligibilité - non-rivalité et non-exclusivité - d'un bien public régional<sup>10</sup>. Il aura des retombées positives pour tous les PMR, puisque les coûts seront considérablement réduits grâce à la mise en commun des ressources. Le programme vise à promouvoir l'harmonisation des données statistiques et des méthodologies à travers la région en respectant les normes internationales et les pratiques exemplaires, et en adhérant ainsi au critère de régionalité prévu dans le cadre de l'allocation des ressources au titre de ce mécanisme.

5.1.3 Les composantes du programme telles que décrites au tableau 2 seront mises en œuvre grâce à l'assistance technique, la formation et les dons accordés aux pays pour des investissements spécifiques dans le domaine des capacités statistiques. Les dons seront offerts par les SRO pour les États membres couverts par AFRISTAT, COMESA et la CEDEAO. Les fonds seront versés par la BAD aux SRO, et partant aux pays, sur la base d'un plan de mise en œuvre convenu et de la réalisation des principales étapes et objectifs préalablement définis. Pour les pays de la SADC, les dons seront décaissés directement par ESTA, sur la base des principales étapes et cibles supervisées par le Secrétariat de la SADC. Pour l'EAC et la CEEAC, leur participation sera technique, avec un accent sur le renforcement des capacités pour leur permettre de fournir l'appui nécessaire à l'avenir. Pour les STC, le financement des activités de formation sera assuré par ESTA qui alimentera les CTS sur la base des plans de mise en œuvre convenus. Les fonds d'assistance technique seront gérés directement par ESTA.

---

<sup>10</sup> Une fois le bien produit, les avantages qui en découlent profitent à tous les pays participants à un coût (de production) supplémentaire relatif minimal et la consommation dudit bien par un pays ne diminue pas la consommation de ce bien par d'autres pays, pas plus qu'elle n'exclue l'exploitation des avantages inhérents à ce bien par d'autres PMR.

## **5.2**      *Conditions liées à l'intervention de la Banque*

5.2.1      La présente proposition porte sur la suite d'un programme dont les conditions existantes n'ont fait l'objet d'aucun changement majeur. L'entrée en vigueur de l'accord est soumise aux dispositions de la section 10.01 des Conditions générales applicables aux protocoles d'accord pour les dons du Fonds africain de développement.

## **5.3**      *Conformité avec les politiques de la Banque*

5.3.1      Ce programme est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque. Aucune condition non standard n'est prévue.

## **VI.      RECOMMANDATION**

6.1        La direction prie le Conseil d'administration d'approuver la proposition de don d'un montant de 20 millions d'UC en faveur des pays membres régionaux FAD participants en vue de la mise en œuvre du programme tel que décrit dans ce rapport et sous réserve des conditions qui y sont stipulées.

